



2084 route de Corps
Les Achards – Cordéac
38710 Châtel-en-Trièves
E-mail : contact@casadesachards.fr
Web : www.casadesachards.fr
Tél. : +33 (0)9 73 53 31 39

Consignes pour l'entretien du gîte et le ménage de fin de séjour

Si vous ne choisissez pas l'option ménage de fin de séjour nous vous rappelons que le ménage doit être fait méticuleusement par vos soins avant votre départ et que le logement doit être rendu dans l'état de propreté initial (article 8 des conditions générales de vente).

Passer l'aspirateur sur tous les sols (séjour, cuisine, chambres, salles de bains, escalier intérieur).

- **Les sols** : les sols de la cuisine, du séjour, de l'entrée (parquets vitrifiés) et des salles des bains (liège) doivent être nettoyés avec une serpillière humide bien essorée.
Les sols des chambres (parquets huilés) doivent seulement être aspirés et non lavés.
- **Cuisine** : nettoyage des surfaces de travail, réfrigérateur, four, plaques, matériel de cuisine (propre et rangé), poubelles.
- **Salles de bains** : nettoyage du lavabo, de la cabine de douche (carreaux et portes vitrées), du miroir.
- **Toilettes** : nettoyage de la cuvette, intérieur avec la brosse et dessous des toilettes ainsi que l'abattant; vider les petites poubelles des salles de bains si utilisées.
- **Literie** : les housses de couettes doivent être rangées pliées sur chaque lit, les couvertures utilisées doivent être rangées pliées dans les armoires. En cas de location de linges de lits et/ou linges de bain, le jour de votre départ merci de défaire les lits et de laisser les draps (et/ou les serviettes de toilette) pliés dans chaque chambre.
- **Précaution pour le WC** : merci de ne pas jeter de lingettes ou autre matériel dans la cuvette, mais uniquement du papier toilette, car le gîte est équipé d'un système de phytoépuration.
- **Déchets** : nous vous demandons de trier vos déchets, vous avez à disposition sous l'évier de la cuisine trois poubelles :
 - une **poubelle grise avec sac noir** pour les déchets non recyclables.
 - un **bac vert** pour tous les déchets biodégradables végétaux (pas des restes de pain, viande, poisson ou restes alimentaires cuits). Un composteur est à votre disposition dans le jardin pour y déposer ces déchets. Demandez nous pour son utilisation.
 - un **bac gris** pour les déchets recyclables (papier, carton, plastique, métal)

Pendant votre séjour et le jour de votre départ, il est de votre responsabilité d'emporter vos déchets et de les déposer dans les containers prévus à cet effet (ils se trouvent à Cordéac à côté de l'église ou sur la route D66 en direction de Mens).

Merci de votre collaboration !